

LE RESEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE AU MALI

Les Chambres d'Agriculture du Mali ont été mises en place par la loi 93-044 du 4 Août 1993 et le décret N 93-295 du 18 Août 1993. Elles sont organisées au niveau de chaque région et fédérées au niveau national par l'APCAM (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali). Le réseau est constitué de 9 Chambres Régionales d'Agriculture :

La Chambre d'Agriculture constitue auprès des pouvoirs publics, un organe consultatif et professionnel des intérêts agricoles.

A ce titre, elle donne son avis à la demande des pouvoirs publics ou formule des suggestions de sa propre initiative sur les questions agricoles ou rurales suivantes:

- La politique des prix, des revenus, du crédit et de la commercialisation des produits agricoles ;
- La réglementation relative aux activités agricoles, pastorales, foncières, piscicoles, fiscales et douanières concernant les activités agricoles.
- La législation relative au droit du travail, des entreprises agro-sylvo-pastorales ainsi que celles relatives au droit foncier en milieu rural.
- La formation professionnelle agricole et les moyens à mettre en œuvre pour accroître le développement de l'agriculture.

La Chambre d'Agriculture peut exercer un rôle d'intervention :

- Encourager, créer, subventionner toute entreprise d'intérêt agricole ou participer à leur capital social.
- Fonder, acquérir, administrer les établissements d'enseignement professionnel agricole après avis du ministre de l'enseignement professionnel.

LA CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE SEGOU ET SES DLCA

La Chambre Régionale d'Agriculture de Ségo est là pour représenter les agriculteurs, les éleveurs, les pisciculteurs et les exploitants forestiers auprès des pouvoirs publics de la Région et défendre l'intérêt général agricole. Elle porte les projets de ses ressortissants ou de leurs OP du niveau local au niveau régional voir national. Elle est une force de proposition auprès des pouvoirs publics pour tous ce qui concerne l'agriculture, l'élevage, la pisciculture, la forêt, et l'aménagement du territoire.

Le rôle des élus de la Chambre d'Agriculture à chaque niveau :

- **Au niveau du village :** il est l'animateur des consultations locales au sein du village. Il essaie de gérer les conflits ou les litiges entre agriculteurs, entre agriculteurs et éleveurs ou pêcheurs ou forestiers, ou urbains. Il représente l'intérêt général agricole.
- **Au niveau de la commune :** Les délégués consulaires assurent la liaison entre les villages et le cercle. Ils doivent participer activement à l'élaboration du Plan de Développement Social et Economique Communal (PDSEC). Ils représentent l'intérêt agricole de leur commune auprès du Cercle. Ils suscitent ou recensent les initiatives au niveau de leur commune et les font remonter pour qu'elles soient étudiées et parfois accompagnées par la CRA.
- **Au niveau du cercle :** les élus membres de la CRA représentent les agriculteurs et conseillent les pouvoirs publics au niveau du cercle. Ils participent au cadre de concertation au niveau du cercle. Appui conseil aux OPA

Elle couvre l'ensemble de la région et se décline en sept délégations locales (DLCA) au niveau des cercles : Baroueli, Bla. Macina, Niono, San, Ségo et Tominian.

Elle est dirigée par deux organes.

1. **L'Assemblée consulaire** qui comprend 29 membres (3 élus par cercle soit au total 21 élus, 5 représentants des organisations professionnelles agricoles et 3 membres associés.
2. **Le Bureau** comprend 5 membres. il s'agit des présidents de 5 délégations locales (DLCA).

Elle dispose d'un secrétariat général dirigé par un secrétaire général auxquels sont rattachés un secrétaire, un conseiller technique, un chargé de la formation, 10 animateurs au niveau des cercles, 3 comptables dont 2 chargés de programmes spécifiques qui sont le PASAOP et le PADON.

L'ensemble des élus répartis dans chaque village représente 8 556 élus.

Avec l'appui du PADON, financé par l'AFD, les élus ont décidé de mettre en place un plan de communication en réalisant un bulletin trimestriel (vous recevez le premier), en organisant des communiqués sur les radios locales, et en organisant des formations sur des thématiques qui correspondent aux problèmes auxquels seront confrontés les agriculteurs de la région de Ségo demain afin que les agriculteurs soient mieux informés.

Pour faire tout ce travail la CRA s'appuie entre autre sur ses partenaires que sont Nyèta conseils, Faranfasi So et CA 17 International/Africonsult.

SESSION ORDINAIRE DE LA CRA LES 5 ET 6 MARS

Décisions des élus

1. Recenser les besoins des agriculteurs :

Les animateurs passeront dans chaque village pour identifier les OP, et les stocks de riz tout en faisant une information sur la loi d'orientation agricole et en écoutant les suggestions des agriculteurs et leurs problèmes pour les synthétiser et les faire remonter au niveau du cercle puis au niveau de la région.

2. Attirer l'attention des pouvoirs publics :

sur les problèmes d'approvisionnement que rencontrent les agriculteurs en particulier au niveau des engrais, des semences, de l'aliment du bétail, des équipements.

Propositions des élus

- susciter des initiatives locales en matière de pisciculture.
- encourager les agriculteurs à planter des arbres.
- sensibiliser, et informer les organisations de producteurs sur les dangers de la déforestation et sur la nécessité de maintenir des pistes pastorales et des points d'eau pour permettre la transhumance.

Les élus lors de cette session ont aussi discuté des activités et des budgets des DLCA et de la CRA. Ils ont eu une présentation détaillée des différents projets et programmes qui accompagnent le travail de la CRA (PADON, Supplémental PASAOP,)

Au bout de trois jours de travail et de débat les élus sont repartis dans leurs champs pour reprendre le travail et continuer leur mission d'écoute et d'explication aux agriculteurs de leur village.

SESSION EXTRAORDINAIRE

LE 2 ET 3 MAI 2008

Objectifs

- **Présentation du supplémentaire PASAOP** et définition des priorités pour chaque cercle. Le supplémentaire PASAOP finance des formations, un appui aux filières ciblées et à leurs organisations, le fonctionnement des cadres de concertation des OP.
- **Dans le cadre du PADON**, les élus doivent déléguer à un groupe d'élus et d'agents le suivi de la mise en œuvre des actions prioritaires choisies par la CRA sur la zone Office du Niger.

Décisions des élus

Mise en place de cinq groupes de travail et de suivi qui correspondent aux commissions de la CRA:

1. **Groupe filière :** chargé de suivre les activités relatives à l'organisation paysanne, à la commercialisation, et à la transformation.
2. **Groupe Commission Centrale d'Approvisionnement en Engrais (CCAEE) :** chargé d'appuyer la CCAE pour mener à bien ses activités de recensement des besoins en engrais, d'appel d'offre pour trouver un prix bas, de contractualisation, de vérification de la livraison en délais et en qualité.
3. **Groupe « fonds d'innovation » :** chargé de faire respecter un calendrier de mise en œuvre du programme d'accompagnement des innovations, prévu dans le cadre du PADON en partenariat avec Nyèta Conseils.
4. **Groupe « aménagement du territoire » :** chargé de veiller à ce que les thèmes délicats, concernant l'aménagement du territoire soient effectivement traités. Ce groupe préparera notamment les ateliers de concertation relatifs au foncier, à l'aménagement du territoire.
5. **Groupe « financement » chargé :**
 - De suivre les financements des différents programmes et leurs impacts sur le budget de la CRA.
 - De donner son avis ou faire des suggestions sur la mise en place d'un système adéquat de financement et de crédit épargne.

QUELQUES CHIFFRES CLES

Les besoins en engrais et en aliment du bétail recensés par les Délégations Locales de la Chambre d'Agriculture s'élève pour l'année 2008 à :

14 355 t de DAP, 1 500 t de Proféba, 1 020 t de complexes céréales, 1 t de Sabunuman, 2 674 t de complexe coton, 163 t de Nitrophosphate, 4 632 t d'Urée.

Les besoins en aliment du bétail sont estimés à 2 105 t.

Le prix de vente des céréales payé aux producteurs sur la Région oscille de janvier à mai 2008 entre:

Céréales	Prix du Kg
Riz	De 200 à 310 F cfa
Mil	De 75 à 115 F cfa
Sorgho	De 75 à 115 F cfa
Maïs	De 80 à 130 F cfa

INFORMATIONS DIVERSES

- **Au SIAGRI de Bamako du 24 au 30 avril 2008**, la CRA de Ségou a reçu un diplôme car les producteurs présents sur le stand de la Région, accompagnés par la CRA, ont vendu tous leurs produits pendant le salon réalisant un chiffre d'affaires de 545 350 Fcfa. Preuve que la CRA de Ségou avaient su regrouper, avec l'appui de l'URTPA, des producteurs avec des produits de qualité et créer une dynamique commerciale autour de son stand.
- **Atelier sur le financement rural dans la zone Office du Niger le 8 et 9 avril 2008** organisé conjointement par l'Office du Niger et la CRA de Ségou a donné lieu à la création d'une commission restreinte représentant tous les acteurs concernés par cette problématique pour mettre en œuvre avec les organismes financiers un plan concret d'actions pour faciliter le financement des exploitations agricoles.
- **La Commission Centrale d'Approvisionnement en Engrais (CCAIE)** sur la zone Office du Niger a passé des marchés le 6 mai 2008 pour couvrir les besoins exprimés en engrais des producteurs sur les cercles de Niono, Macina et San, avec les 3 fournisseurs que sont Faso Jigi, Nioumani SA, et Somadico pour un besoin exprimé d'engrais estimé à 11 100 t. Les prix d'engrais retenus sont l'urée à 17 500 F le sac, le DAP à 27 750 F le sac, et le niéléni 22 000 F le sac. La livraison des engrais est prévue un mois après la signature des contrats. Avec l'initiative riz du Premier Ministre, l'Etat devrait subventionner l'engrais. Le prix des sacs de 50 Kg d'urée et de DAP ne devraient donc pas dépasser 12 500 F le sac.
- **Atelier de validation du Manuel de procédures pour la gestion du Fonds d'Innovation du PADON le 28 et 29 février 2008**
- **3 projets d'innovation** ont été retenus lors de la première commission de sélection des projets d'innovation pour un montant total de 35 706 950 FCFA. 3 OP de la zone Office du Niger sont bénéficiaires de ces projets de recherche/développement sur la pisciculture associée à l'aviculture, la filière Riz et l'élevage bovin.

A RETENIR

Calendrier Cultural deuxième semestre 2008 :

Adapté pour l'office du Niger. Dans les prochains bulletins nous aborderons les autres types de productions.

- Apport de la fumure organique avant le 30 juin.
- Pré-irrigation et compartimentage avant le 30 mai.
- Premier labour avant le 30 mai.
- Deuxième irrigation sur labour avant le 30 juin.
- Deuxième labour avant le 20 juillet.
- Puddlage pour avoir une boue fine avant le 10 août.
- Nivelage avant le 15 août.
- Fumure de fond avant le 15 août.
- Semis de la pépinière du 20 mai au 15 juillet.
- Repiquage du 15 juin au 15 août.
- Premier apport d'urée (110 Kg/ha) avant le 31 août.
- Irrigation de soutien lame d'eau de 5 cm.
- Désherbage manuel avant le 10 septembre.
- Deuxième apport d'urée (110 Kg/ha) 40 jours après le repiquage.
- Mise en eau définitive avant le 30 septembre.
- Vidange le 30 novembre.
- Moisson, mise en moyette avant le 20 décembre cette opération par rapport à la date de vidange détermine la qualité marchande du riz.
- Battage du 1 novembre au 10 janvier.

2^{ème} vague de sélection de projets d'innovation en septembre 2008.

NOUS CONTACTER

**Chambre Régionale
d'Agriculture de Ségou**
BP 372
SEGOU

Tél. : 2 32 03 02

Mail : crasegou@yahoo.fr

Equipe de Rédaction :
Directeur de rédaction Fousseyni Diakité,
Collaborateurs : Moussa Dramé, Amadou Maïga, M'Pé Dao

Avec l'appui du Président de la CRA et de Laëtitia Perrocheau de CA 17 International / Africonsult



CRA-SEGOU-INFO

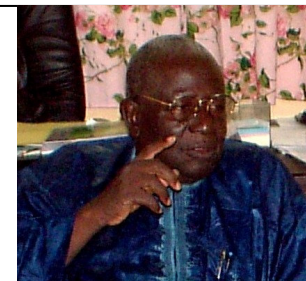
N° 01

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION
DE LA CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE SEGOU

LE MOT

DU

PRESIDENT



Depuis mon élection en 2005, à la Présidence de la Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou, j'ai beaucoup travaillé avec l'aide de tous les élus pour faire reconnaître la Chambre d'Agriculture comme l'interlocuteur des pouvoirs publics pour les affaires agricoles. Nous avons accompagné de nombreux programmes ou projets de financement pour former les agriculteurs, les organiser en OP, et les aider dans leur vie de tous les jours.

Aujourd'hui, je suis heureux de vous permettre de lire l'action de la Chambre Régionale d'Agriculture et de ses Délégations Locales. En effet, la session de la CRA de Ségou a décidé de vous envoyer chaque trimestre un bulletin d'information sur ses travaux, sur les projets de développement de la Région qu'elle connaît et parfois accompagne, sur l'évolution de la réglementation, et des marchés, sur les formations qui sont organisées près de chez vous. J'espère que vous apprécierez ce bulletin et qu'il répondra aux questions que vous vous posez.

Dans chaque cercle, la CRA est représentée par ses élus membres de la DLCA, accompagnés par un ou deux animateurs qui travaillent pour vous aider dans la conduite de votre exploitation agricole familiale. Ils sont à votre disposition pour vous aider à résoudre vos problèmes. Ils connaissent de nombreuses personnes compétentes sur différents sujets, et ils peuvent vous mettre en relation avec elle. Chaque animateur va recenser les OP et les stocks de riz au sein des villages de son cercle; A cette occasion il pourra vous écouter et essayer de répondre à vos questions.

La loi d'orientation agricole votée en septembre 2006 et l'initiative riz lancée, par Monsieur le Premier Ministre, ont remis l'agriculture Malienne et sa production au centre des débats politiques. L'Etat fait confiance aux agriculteurs Maliens pour développer et diversifier la production agricole pour assurer l'autonomie alimentaire de notre pays. Nous devons tous nous mobiliser pour réussir ce challenge. Il en va de notre honneur d'agriculteur Malien. Vous pouvez compter sur votre Chambre d'Agriculture Régionale de Ségou aidée de ses Délégations Locales pour vous aider à réussir ce challenge difficile.

Mamadou Baba KONE

SOMMAIRE

Dossier thématique 2

- Le réseau des chambres d'agriculture au Mali
- La Chambre Régionale d'agriculture de Ségou et ses délégations locales

Le semestre en bref 3

- Session de la Chambre régionale d'Agriculture
- Session Extraordinaire de la CRA

Quelques chiffres clés 3

Infos diverses 4

- SIAGRI
- Fond à l'innovation
- Commission approvisionnement engrais

A retenir 4

- Calendrier cultural, zone Office du Niger
- Deuxième sélection projets d'innovation

